

Cérémonie des Vœux aux habitants

Vendredi 10 janvier 2025

Discours Yves Du Buit,
maire de Plouzané



Mesdames, Messieurs,

La première partie de cette cérémonie a déjà été riche grâce aux nombreux talents des Plouzanéens. Je crois que Plouzané peut être fière, et que nous pouvons être fiers, tous ensemble, des talents qui grandissent ici, des innovations qui naissent ici, de toute la connaissance qui prend corps et sens ici. Mais si la première partie a été longue, il m'appartient de ne pas trop faire durer la seconde ! Mon temps de parole s'en trouve un peu contraint, au grand soulagement de tous je pense ! Mais ne vous y méprenez pas, ce n'est pas plus facile de faire un texte court qu'un long discours : il y aurait tant à dire. J'aurais pu en noircir des pages et des pages tant il s'est passé de choses à Plouzané en 2024. La rétrospective en photos qui a été diffusée tout à l'heure l'a parfaitement illustré ! Et j'aurais tant à dire sur les projets pour les prochains mois ! Mais relevons le défi et essayons d'être à la fois complet et synthétique.

2024 a commencé alors que les cicatrices laissées par la tempête Ciaran n'étaient pas toutes pansées. Et en particulier derrière nous, les terrains de foot avaient beaucoup souffert. Un an plus tard, à quelques exceptions près, les dégâts sont réparés. Et l'inauguration du 2nd terrain synthétique de foot et du petit terrain de « foot five » a été au printemps un premier temps fort de notre année que nous avons souhaité placer sous le signe du **sport et de l'olympisme**. Ce complexe de Trémaïdic, qui a vu les premiers pas de footballeur de Brendan Chardonnet, s'en est trouvé transformé. Et cette inauguration est venue conclure un cycle de travaux lourds dans nos infrastructures sportives : réfection de la toiture du gymnase du bourg, construction des vestiaires du stade Jo Mélenec à Kerallan, création d'un synthétique à Kéramazé, pour le rugby puis ce synthétique pour le foot. Le bilan dans ce domaine est riche, même si, je le sais bien, les attentes sont encore et toujours nombreuses pour différents équipements sportifs.

2024 a également été une grande **année électorale**, beaucoup plus lourde d'ailleurs que ce que l'on avait envisagé. Je veux ici saluer et remercier l'investissement des services municipaux qui, après avoir organisé les élections européennes, ont dû enchaîner de manière inattendue et dans un délai très court, des élections législatives. Et au-delà des services, je veux aussi remercier les bénévoles qui ont participé à la tenue des bureaux de vote, parfois sur des durées assez longues. Ils ont sacrifié une partie de leurs dimanches d'été, parce qu'ils considèrent que la démocratie vaut bien ce prix ! Je partage cette conviction. Merci encore à eux ! Et dès à présent, merci à celles et ceux qui se proposeront pour les prochaines échéances. En principe ce ne sera pas en 2025. En principe...

Car au-delà de l'organisation même des élections, il faut dire un mot des résultats. L'Assemblée est paralysée depuis l'été. Le pays est dans une situation d'instabilité. Il faut reconnaître que nous n'avons pas en France la culture du compromis politique, de la formation de coalitions pour gouverner le pays sur la base d'un accord de gouvernement tel que cela peut se faire chez nos voisins belges, allemands ou espagnols.

C'est d'autant plus regrettable, qu'au niveau local, nous savons constituer des alliances ou trouver des compromis pour gérer ensemble des assemblées composites. C'est ce qui se passe notamment au sein de la Communauté Urbaine, devenue Brest Métropole, dont on fêtait en 2024 les 50 ans. Pas une seule fois nos huit communes n'ont eu des majorités politiques identiques. Et pourtant, depuis 50 ans, les exécutifs communautaires puis métropolitains ont toujours su fonctionner en associant les élus des huit communes. La diversité n'est pas un obstacle, elle peut être une richesse si on prend le temps de s'écouter et de s'entendre sur les objectifs prioritaires que l'on poursuit !

Toujours est-il que nous héritons aujourd'hui d'une situation politique bloquée, que l'Etat n'a pas de budget et que cela plonge nos collectivités dans des incertitudes et des plans d'économie qui ne seront confortables pour personne. Il faudra encore quelques semaines pour mesurer les impacts que le budget de l'État aura sur notre budget et plus largement sur notre territoire.

De 2024, je voudrais aussi retenir que ce fut une belle **année de la mémoire**. Nous avons commémoré les 80 ans de la libération de la commune. Vous avez été nombreux à participer aux temps forts proposés en septembre dernier, en particulier la marche commentée entre Cocastel et Illioc, la cérémonie commémorative à Illioc ou la soirée qui a suivi sur le parvis de la mairie. C'est important. Je souhaite que chacun des habitants de Plouzané puisse dire que cette page d'histoire est un peu la sienne. Que vos parents, grands-parents, arrières grands-parents aient vécu ici à Plouzané, ou pas, cette histoire, c'est notre histoire commune, et sa mémoire doit être portée par chacun d'entre nous !

Ce cycle mémoriel n'est pas complètement terminé. Nous célébrerons encore le 8 mai prochain la capitulation du Reich et enfin, le 1^{er} juillet prochain, à l'occasion, non plus de 80^e mais du 84^e anniversaire de la chute du bombardier anglais à Kerargwen, nous accueillerons une partie des familles des aviateurs qui ont perdu la vie à cette occasion et qui reposent aujourd'hui dans le cimetière de Plouzané.

Au-delà de ces cérémonies mémorielles, il faut souligner que tous les ans la vie de la commune est marquée par de nombreuses **animations**, qu'elles soient portées par la ville ou par les associations. Elles sont un élément indispensable à la qualité de vie. Je me réjouis de voir leur fréquentation augmenter d'année en année, preuve que vous les attendez. Tout cela n'est possible que par l'implication forte des nombreux bénévoles de la commune. Je veux ici les remercier pour leur implication et encourager les Plouzanéens qui n'y sont pas impliqués à rejoindre le monde associatif, tellement riche à Plouzané. Et, en matière d'association, je voudrais en saluer une en particulier, une nouvellement arrivée dans le paysage communal : les « Accros de Plouzané ». C'est l'association des commerçants de la commune. Plouzané souffrait de l'absence d'une telle structure. Aujourd'hui elle existe et a pour vocation de fédérer commerçants et artisans de la commune, de leur donner de la visibilité et d'être l'interlocuteur des pouvoirs publics. Merci à celles et ceux qui ont permis sa création, et félicitations aux nouveaux responsables des Accros !

Enfin, je ne peux finir ce regard rétrospectif sur 2024 sans parler de **Mayotte**, si loin, et pourtant si proche. Si proche car, malgré les kilomètres qui nous séparent, Mayotte c'est la France. Si proche surtout parce que beaucoup de Mahorais habitent dans la région et nous ont fait part de leurs inquiétudes pour leurs familles et leurs proches. Là-bas ce sont des logements qui se sont envolés, des infrastructures lourdes qu'il va falloir reconstruire, ce sont aussi et ce sont surtout des dizaines de vies à minima qui ont été emportées. Comme de très nombreuses autres communes, je proposerai donc lors du prochain conseil municipal que Plouzané participe à l'effort de solidarité par le versement d'une subvention à la Fondation de France pour venir en aide aux sinistrés et participer à la reconstruction de Mayotte.

Voilà en quelques mots ce que je voulais rappeler de l'année 2024. Tournons-nous maintenant vers cette année qui commence.

Commençons par reconnaître que certains projets que l'on espérait voir débiter en 2024 attendront 2025 pour être mis en œuvre. Une conjoncture difficile leur a fait prendre un peu de retard.

C'est le cas en premier lieu de la restructuration de **l'école de Coat-Edern**. Un premier appel d'offres pour la construction du nouveau bâtiment n'a pas permis de lancer la phase de construction au printemps dernier : pour plusieurs des lots, nous n'avions pas de réponses. Et les prix proposés pour les autres lots nous mettaient sur une trajectoire 1M€ au-dessus du budget estimé alors à 4,7M€. Plutôt que de lancer le chantier à un coût exorbitant, nous avons préféré prendre quelques mois pour revoir le programme, identifier des gisements d'économie, ajuster certains points. L'appel d'offres a été relancé en fin d'année sur ces nouvelles bases et je pense que d'ici quelques semaines nous serons en mesure d'attribuer les marchés à des conditions économiques raisonnables sur un programme qui n'a rien renié de ses objectifs essentiels.

La situation est un peu similaire pour la **salle de spectacle** : 2024 a permis d'affiner le projet, de manière à aligner nos ambitions culturelles, techniques, environnementales et nos moyens financiers. Mais à l'issue de ce travail long et méticuleux, fait de nombreux échanges entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et les services de la commune, nous sommes arrivés à une version des plans qui apporte une réponse complète à nos besoins. Ce projet représente un coût certain, presque 9M€, mais Plouzané est une commune attractive, dynamique, qui n'a aujourd'hui quasiment plus de dette. La construction de cet équipement, indispensable pour la vie culturelle de Plouzané, mais importante également pour structurer la polarité de Castel-Nevez, mérite que l'on y mette les moyens et que l'on évite un mal souvent constaté à Plouzané : des investissements conçus avec une taille ou un niveau d'exigence trop modeste. Le conseil municipal a autorisé en décembre dernier, le dépôt du dossier de permis de construire. Et je suis heureux qu'aucun des groupes qui constituent le conseil municipal ne se soit opposé au projet.

Je parlais à l'instant de la **structuration de la polarité de Castel-Nevez**. En 2024, la commune et la Métropole ont fait réaliser une étude commerciale et urbaine sur le devenir de cette centralité. Cette étude a abouti à une proposition de plan guide qui donne des perspectives sur des évolutions possibles à court, moyen et long terme pour faire de Castel-Nevez, et de la zone de Mescouezel un pôle plus dynamique, mieux articulé avec les autres centralités de la commune et disposant d'une offre de commerces, de services et de logements en phase avec les attentes qui ont pu être exprimées. Nous aurons l'occasion, dans les prochains mois, de vous présenter ces pistes de réflexion, parfois déroutantes, mais qui offrent des perspectives prometteuses à ce secteur.

En termes d'**aménagement**, après les travaux de reprise complète de la rue du Dellec, c'est le carrefour principal de La Trinité, entre la route du Dellec, l'avenue Charles de Gaulle, la rue de Brest, et la route du Conquet qui est à l'étude par les services de Brest Métropole avec là aussi, l'ambition de sécuriser les liaisons cyclables, et les croisements tout en optimisant les stationnements.

2025 verra aussi la livraison de deux résidences attendues sur le territoire : d'une part l'extension de l'EHPAD avec l'adjonction d'une résidence autonomie et d'autre part, sur le Technopôle, la livraison d'une nouvelle résidence pour les étudiants et les jeunes actifs qui permettra de répondre à une attente toujours très forte. Loger les étudiants dans une commune riche de plusieurs établissements d'enseignements supérieur, permettre le parcours résidentiel des seniors confrontés à la perte d'autonomie, c'est important. Mais cela ne répond pas à l'ensemble des questions de logement.

Et à côté de ces projets en phase de concrétisation, d'autres malheureusement n'en finissent plus de prendre leur temps. Les délais administratifs démesurément longs ont encore fait décaler le

démarrage des travaux de la **ZAC de Kerarmerrien**. On attend maintenant le début des travaux de la première tranche, correspondant à une centaine de logements, à la rentrée de septembre... si tout va bien !

Et du côté de la rue des myosotis, **les terrains « Pillin »** et le bâtiment inachevé que certains désignent sous le joli vocable de « verrue » font, avec beaucoup de constance, du sur-place depuis près de 20 ans. Comme nous l'avions annoncé, la commune se met en ordre de marche pour lancer une procédure de déclaration d'utilité publique, qui pourra aboutir à une expropriation, pour pouvoir reprendre la main sur cette friche qui est un scandale aux yeux de tous. Cette procédure est longue, mais nous avons franchi plusieurs étapes importantes en 2024 et nous en franchirons d'autres en 2025 !

Mais une année dans la vie d'une commune, ça ne peut se résumer à des projets d'aménagement. Ce qui fait la vie municipale, ce sont aussi les nombreux services rendus aux habitants et aux usagers. Et il nous importe de faire évoluer, d'adapter et d'améliorer, année après année l'offre proposée à Plouzané. Et là aussi, on peut évoquer différents sujets qui devraient aboutir dans les prochaines semaines ou les prochains mois, après parfois une longue gestation.

Au titre des nouveautés, cette semaine a déjà vu la **création d'un nouvel ALSH**, ou centre de loisirs, pour les enfants de 3 à 6 ans, c'est à dire globalement les élèves de maternelle. Il est géré par le PAC Foot, et utilise les locaux de l'école de Kroas Saliou les mercredis et pendant les vacances scolaires. Depuis plusieurs années, il manquait des places en centre de loisirs et de nombreuses familles n'arrivaient pas à faire garder leurs enfants hors des périodes scolaires. Au cours des derniers mois, la commune a cherché à remédier à ce manque en ouvrant des places supplémentaires le mercredi au multi-accueil (c'est à dire à la crèche municipale), pour que des enfants de maternelle puissent y revenir le mercredi pendant leurs premières années d'école. Nous avons également revu nos subventions aux associations qui organisent les ALSH, c'est à dire l'Amicale Laïque et le PAC Foot pour les aider à recruter des animateurs dans de meilleures conditions. Nous avons également décidé d'une aide de la commune pour les jeunes Plouzanéens qui veulent passer le BAFA. L'ouverture de ce nouvel ALSH est donc le dernier élément d'une série de mesures qui, je l'espère permettront de soulager de nombreuses familles.

Autre sujet, à court terme – dans le dernier Buhez Plouzané on parlait de la fin de l'année 2024, ça demandera encore quelques semaines – vous découvrirez le **nouveau site internet** de la commune. Beaucoup plus moderne, plus lisible, plus intuitif, je l'espère que le site actuel, il est fait pour vous fournir les informations dont vous pouvez avoir besoin et simplifier vos relations avec les services de la ville. J'espère que chacun pourra se l'approprier rapidement !

Au cours du printemps, nous connaissons également les projets titulaires du budget participatif : 41 projets ont été déposés par des habitants de la commune, pour améliorer notre quotidien ! Merci à tous ceux qui ont proposé leurs idées.

Les prochains mois devraient également permettre à Plouzané, comme de nombreuses autres communes, de proposer une **mutuelle communale** qui permet de disposer d'une mutuelle, accessible aux habitants de la commune à un tarif intéressant.

Et puis, nous l'évoquons depuis un certain temps, nous devrions être en mesure de diffuser avant l'été un petit **guide de randonnées** à Plouzané qui proposera quelques boucles non seulement vers les lieux les plus emblématiques de la commune, mais également sur les sentiers qui traversent ou

qui bordent nos secteurs urbains et qui, à proximité même de nos quartiers, offrent des balades agréables et souvent méconnues.

A propos de ballade, et en cette année de la mer, je ne peux conclure sans vous amener sur notre merveilleux littoral. Au **Technopôle**, un réseau de chaleur urbain, adossé à une chaufferie biomasse, a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Brest Métropole et a été inauguré il y a peu. J'ai également évoqué la construction d'une résidence étudiante. Mais je pourrai parler également du manoir du Nevent, l'un des plus anciens bâtiments de Plouzané à l'architecture singulière. Il est propriété de la métropole depuis vingt-cinq ans, mais il était un peu tombé dans l'oubli, et risquait à court terme, de tomber tout court. En début de mandat, j'ai remis ce sujet sur le tapis, et 2025 devrait voir la définition d'un projet pour lui donner une nouvelle vie.

Au Dellec, les travaux de confortement de la muraille se terminent. Et profitant de ce chantier, c'est un nouveau point de vue qui va être créé. Et une réflexion est en cours sur le remplacement de la scène et de la bâche sur la partie couverte de ce site. Ces travaux aboutiront-ils en 2025 ? Ce n'est pas certain, mais il est nécessaire dès maintenant de prévoir l'entretien de ce site d'exception pour non seulement le conserver mais peut-être même en augmenter les potentialités.

Enfin, notre promenade dans le grand air du littoral nous conduit au **Minou** où les travaux de rénovation du phare démarreront cette année après là aussi une phase d'études assez riche. Je ne saurais trop vous inviter à y aller dans les prochaines semaines car normalement, après l'été, le phare devrait perdre sa lanterne qui partira pour 1 ou 2 ans se refaire une beauté, et surtout retrouver solidité et étanchéité, dans les ateliers des phares et balises. Ce n'est là qu'une première étape dans une opération beaucoup plus large de mise en valeur du site du Minou, une opération multi-partenariale puisqu'elle implique outre la commune, la Métropole, le conservatoire du littoral, les phares et balises et différents services de l'État. Je vous informe d'ailleurs qu'une souscription et un appel au mécénat seront lancés dans les prochaines semaines pour permettre, en particulier, à tous ceux qui sont attachés au Minou et à ceux qui utilisent un peu partout son image (et ils sont nombreux !), de contribuer aux travaux de rénovation et de remise en valeur du site.

Je ne sais pas si j'ai tenu l'objectif d'un discours pas trop long, je crains même d'avoir échoué, et je suis désolé si vous commencez à être tiraillés par la faim et la soif ! Mais Plouzané avance, les projets sont nombreux, et j'avais à cœur de vous en présenter un large panel, sans toutefois que cette présentation ne soit exhaustive. L'ensemble de l'équipe municipale, que je tiens à remercier pour sa mobilisation, son implication, son énergie pour porter tous ces projets, sera bien entendu disponible pour échanger avec vous au cours d'un moment plus convivial d'ici quelques minutes. D'ici là, il me reste à former le vœu que Plouzané puisse continuer à avancer du même pas volontariste en 2025 et à vous souhaiter à vous tous, une belle et bonne année, pleine de santé, de réussite dans vos projets et de bonheur.

Bonne année 2025, Bleavez mad !